

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission restreinte du 23/02/2026

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1er rappel

SENIORS

D2-B du 15/02/2026

53436886 TRAPPES ES 2 / HOUILLES SO 1

D5-C du 15/02/2026

54725552 CLAYES SS/BOIS U.S.M 2 / VELIZY ASC 2

U17

D1-A du 15/02/2026

53434039 POISSY FC 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1

U15

D3-C du 14/02/2026

53441962 NEAUPHLE PONT 2 / VESINET SCI 1

U14

D2-B du 14/02/2026

55376433 PLAISIROIS F.O. 23 / VOISINS F.C. 21

D3-B du 14/02/2026

55377426 VERSAILLES JUSSIEU 22 / VESINET SCI 21

D4-B du 14/02/2026

55378899 AUBERGENVILLE F.C 22 / VERNOUILLET FC 21

D4-D du 14/02/2026

55379194 SARTROUVILLE ES 24 / VILLENES ORGEVAL 23

D4-D du 14/02/2026

55379197 ANDRESY F.C. 21 / POISSY FC 23

D4-D du 14/02/2026

55379198 MESNIL LE ROI A.S. 21 / HOUILLES S.O. 21

2ème rappel avant amende et match perdu par pénalité
aux 2 clubs (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

U14

D4-E du 07/02/2026

55379290 MAISONS-LAFFITTE F.C 22 / CELLOIS CS 22

Amende 51.50 € et match perdu par pénalité
au club recevant (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

U14

D4-F du 24/01/2026

55379349 FONTENAY FLEURY FC 21 / BOUGIVAL FOOT 21

LUNDI SOIR

POULE A du 19/01/2026

54940009 ACHERES F.C. 1 / CROISSY U.S. 1

Rapport transmis de la Commission de Discipline :

Compte tenu des éléments présents dans le rapport du club de VIROFLAU USM, la Commission annule la sanction ci-dessous parue le journal du 20/01/2026

Amende 51.50 € et match perdu par pénalité
au club recevant (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

SENIORS

D5-C du 14/12/2025

54725509 VIROFLAY USM 2 / VELIZY ASC 2

FORFAIT AVISE 1ER FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U17

D2-U du 22/02/2026

54927088 CROISSY US 1

FORFAIT NON AVISE 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D5-E du 22/02/2026

54722992 RAMBOUILLET YVELINES 2

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

VETERANS

D5-B du 08/03/2026

54719276 CARRIERES SUR SEINE US 3 / TRIEL AC 3

Demande de CARRIERES SUR SEINE US de jouer la rencontre le 01/03, le terrain prévu pour cette rencontre étant fermé.

La Commission donne son accord.

CDM

CY du 08/03/2026

55494463 VILLIERS LE MAHIEU AS 5 / BEYNES FC 5

Après l'inversion de la rencontre suite à l'impossibilité de BEYNES FC d'accueillir la rencontre à la date prévue, demande de BEYNES FC de recevoir la rencontre sur leur terrain synthétique le 05/03/26 à 20h30
La Commission est en attente de l'accord de VILLIERS LE MAHIEU avant Vendredi 27/02 à 12H.

U17

D2-U du 01/03/2026

54927006 MONTFORT FC 1 / MESNIL ST DENIS ASL 1

Demande de MONTFORT FC de jouer la rencontre le 29/03, le terrain prévu pour cette rencontre étant fermé.
Accord de MESNIL ST DENIS.

La Commission donne son accord.

D2-U du 01/03/2026

54927007 NEAUPHLE PONT 2 / CROISSY US 1

Demande de CROISSY US de jouer la rencontre le 29/03 ou le 17/05, leur effectif présent pendant les vacances n'étant pas suffisant.
Réponse de CROISSY accord pour le 17/05.

Le 17/05 étant une date trop lointaine et pour préserver des dates de report, la Commission dit match à jouer le 03/05.

LUNDI SOIR

POULE A du 02/03/2026

54939994 OVILLOISE 1 / ETANG ST NOM ES 1

Demande d'OVILLOISE de jouer la rencontre le 06/04, période hors vacances scolaires

La Commission est en attente de l'accord de ETANG ST NOM avant Vendredi 27/02 à 12H.

COURRIERS

537683 HARDRICOURT US

Courrier du club demandant l'inversion de la rencontre U14D4A n° 55433684 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / HARDRICOURT US 21, cette rencontre ayant déjà été reportée 2 fois.

La commission dit match à jouer le 07/03/2026 à HARDRICOURT en application de l'article 20 alinéa 3 du règlement sportif.

Mairie du VESINET

Courrier de la mairie indiquant la fermeture du terrain des Merlettes le samedi 11 avril 2026.

La Commission prend note.

Aucun match programmé à cette date pour les clubs utilisateurs.

541170 ELANCOURT OSC

Courrier du club demandant la correction du type de forfait sur la rencontre U16 D2-B du 15/02/2026 53440853 TRAPPES ES 22 / ELANCOURT O.S.C. 21, le forfait ayant été déclaré hors délai mais tout de même déclaré.

La Commission prend note et rappelle que les forfaits déclarés après le vendredi 18h00 sont considérés comme non avisés.

MATCHES REMIS

A JOUER LE 07/03/2026

U14

D4-A
55433684 HARDRICOURT US 21 / GUERVILLE ARNOUVILLE 21

D4-H
55379610 ESSARTS LE ROI AGS 21 / MESNIL ST DENIS ASL 22

A JOUER LE 08/03/2026

SENIORS

D4-A
53437719 ECQUEVILLY E.F.C. 2 / VILLENNES ORGEVAL 2

VETERANS

D3-A
53448688 GUERVILLE ARNOUVILLE 32 / ECQUEVILLY E.F.C. 31

D5-C
53435790 BEYNES F.C. 33 / VERSAILLES ESTRELA 31
53435764 AUTEUILLOIS A.S. 31 / VERSAILLES 78 FC 31

D5-E
54723033 PERRAY FOOT. ES 32 / MAGNY 78 F.C. 32
54922873 GAZERAN 31 / GUYANCOURT E.S. 32

U16

D2-A
53440617 BREVAL LONGNES F.C. 21 / PORCHEVILLE FC 21

D2-B
53440810 BEYNES F.C. 21 / VESINET SCI 21

D3-A
53440954 GARGENVILLE STADE 21 / AUBERGENVILLE F.C 21
53440955 VILLENNES ORGEVAL 22 / MUREAUX O.F.C. 22

A JOUER LE 05/04/2026

SENIORS

D4-A
53437678 GUERVILLE-ARNOUV. 1 / OLYMPIQUE MANTES FC 1
53437721 PORCHEVILLE FC 1 / HARDRICOURT US 3

D5-A
54728395 FONTENAY ST PERE AS 1 / ISSOU AS 1

D5-D
54725989 GAMBAIS AS 1 / ABLIS SUD 78 1

VETERANS

D2-B
53448555 BEYNES F.C. 31 / YVELINES U.S. 31
53448507 ABLIS SUD 78 31 / VILLEPREUX F.C. 31

D3-A
53448664 GARGENVILLE STADE 31 / CONFLANS PORTUGAIS 31

D3-B
53448782 POIGNY LA FORET US 31 / VOISINS F.C. 32

U18

D3-A
53439720 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / GARGENVILLE STADE 21

U16

D2-A
53440612 ROSNY CS FOOT 21 / CARRIERES GRESILLONS 21

D2-B
53440847 BEYNES F.C. 21 / RAMBOUILLET YVELINES 22

A JOUER LE 18/04/2026

U15

D1-A
53434407 MANTOIS 78 FC 1 / PLAISIROIS F.O. 2

D3-C
53442093 MONTFORT FC 1 / NEAUPHLE-PONT. 1

U14

D4-A
55378819 GARGENVILLE STADE 22 / ISSOU AS 21
55433681 FONTENAY ST PERE AS 21 / VINSKY FCM 21

A JOUER LE 19/04/2026

VETERANS

DI-A
54940030 CROISSY U.S. 1 / ETANG ST NOM ES 1

D5-A
54711845 JUZIERS F.C. 31 / GUITRANCOURT-MEUL 32 31

D5-B
54719309 CARRIERES S/SEINE US 33 / ANDRESY F.C. 32

D5-C
53435802 BEYNES F.C. 33 / VELIZY ASC 33

D5-E
54723034 POIGNY LA FORET US 32 / MONTIGNY LE BX AS 32

U16

D2-B
53440850 VESINET SCI 21 / BEYNES F.C. 21

A JOUER LE 17/05/2026

VETERANS

D1-A
53435470 BUC FOOT AO 31 / CROISSY U.S. 31

D2-B
53448495 YVELINES U.S. 31 / BEYNES F.C. 31

D4-A
54703289 ENT. SER/MEZIERES 32 31 / MAURECOURT F.C. 31

D4-C
54705464 VOISINS F.C. 33 / VALLEE 78 F.C. 32
54705466 MONTFORT FC 31 / FONTENAY FLEURY FC 31

D5-C
53435773 VILLIERS MAHIEU AS 31 / BEYNES F.C. 33

A PROGRAMMER

VETERANS

D4-A
54703294 VILLENNES ORGEVAL 32 / ANCIENS DU MANTOIS 31

FUTSAL SENIORS

D1-A
54646459 TRAPPES YVELINES 2 / PERRAY FOOT. ES 1
54646414 TRAPPES YVELINES 2 / JOUARS PONTCHARTRAIN 1

45 ANS

POULE A
55013295 MAURECOURT F.C. 1 / MAULOISE U.S. 1
55013300 MAULOISE U.S. 1 / VILLENNES ORGEVAL 1
55013310 MAULOISE U.S. 1 / ECQUEVILLY E.F.C. 1
55013324 VILLENNES ORGEVAL 1 / MAURECOURT F.C. 1
55013325 CHAMBOURCY ASM 1 / MARCQ FC 1
55013327 MAULOISE U.S. 1 / ANDRESY F.C. 1

POULE-B
55013820 POIGNY LA FORET US 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1
55013822 BOIS D'ARCY A.S. 1 / HOUDANAISE REGION FC 1
55013807 TREMBLAY S/ MAULDRE 1 / POIGNY LA FORET US 1

POULE-C
55014061 ENT. EPONE-LAINVILLE 1 / MANTOIS 78 FC 1
55014064 MANTOIS 78 FC 1 / JUZIERS F.C. 1
55014104 JUZIERS F.C. 1 / MANTOIS 78 FC 1
55014076 BREVAL LONGNES F.C. 1 / JUZIERS F.C. 1
55014116 JUZIERS F.C. 1 / BREVAL LONGNES F.C. 1

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant la date du match** le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

SENIORS

D2-B DU 25/01/2026

53436867 VALLEE 78 FC 1 / VOISINS FC 1

Transmis de la Commission de Discipline du 17/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe Séniors 1 de VALLEE 78.

La Commission désigne le match suivant :

D2-B DU 12/04/2026

53436906 VALLEE 78 FC 1 / JOUY EN JOSAS US 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 27/03/2026.

D5-A DU 23/11/2025

54728340 - INTERFOOT 78 1 / BONNIERES FRENEUSE 2

Transmis de la Commission de Discipline du 02/12/2025 infligeant une suspension de terrain pour 1 match ferme pour l'équipe Séniors de BONNIERES FRENEUSE 2 évoluant en D5-A.

La Commission désigne le match suivant :

D5-A DU 22/03/2026

54728412 BONNIERES FRENEUSE 2 / ROSNY CS FOOT 2

Pris note du courrier de BONNIERES.

La Commission est en attente de l'accord de la Municipalité de LIMAY propriétaire du terrain au plus tard le vendredi 06/03/2026.

D4-A DU 15/02/2026

53437721 PORCHEVILLE FC 1 / HARDRICOURT US 3

Le match n'ayant pu se jouer en raison de terrain impraticable, la commission dit match à jouer le 05/04/2026.

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 20/03/2026.

U18

D1A DU 21/12/2025

53433789 - LIMAY A.L.J. 21 / VIROFLAY U.S.M. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 20/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 5 matches fermes pour l'équipe U18 de LIMAY ALJ 21 évoluant en D1-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D1-A DU 22/03/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 06/03/2026.

D1-A DU 05/04/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VOISINS FC 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 20/03/2026.

D1-A DU 19/04/2026

53433829 LIMAY A.L.J. 21 / PLAISIROIS FO 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 03/04/2026.

D1-A DI 10/05/2026

53433878 LIMAY A.L.J. 21 / MONTESSON US 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U15

D3A DU 29/11/2025

53441782 CARRIERES GRESILLONS 1 / ROSNY C.S. FOOT 1

Transmis de la Commission de Discipline du 03/02/2026 infligeant une suspension de terrain de 3 matches fermes pour l'équipe de CARRIERES GRESILLONS 1 évoluant en U15 D3-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D3-A DU 21/03/2026

53441839 CARRIERES GRESILLONS 1 / ANDRESY FC 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

D3-A DU 09/05/2026

53441866 CARRIERES GRESILLONS 1 / CHAMBOURCY ASM 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U14

D1-A DU 08/11/2025

53434607 - POISSY FC 21 / MUREAUX O.F.C. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 16/12/2025 infligeant une

suspension de terrain de 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe U14 de POISSY FC 21 évoluant en U14 D1-A
La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 21/03/2026

53434651 POISSY FC 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1). Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D5-C DU 25/01/2026

54725533 ST CYR AFC 1 / VILLEPREUX F.C. 1

Pris note du rapport de ST CYR.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

VETERANS

D2-B DU 25/01/2026

53448535 ABLIS SUD 78 31 / YVELINES U.S. 31

Pris note du rapport d'ABLIS.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U17

D2U-A DU 01/02/2026

54927030 ST CYR AFC 1 / CHESNAY 78 F.C. LE 1

Pris note du rapport de ST CYR.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14

D3-A DU 14/02/2026
55377269 ACHERES F.C. 21 / CHANTELOUP LES V. US 21
Pris note du rapport de CHANTELOUP.

DEMANDE DE RAPPORTS

U15

D2-A DU 07/02/2026
53434547 VERNEUIL S/SEINE US 1 / PECQ US LE 1
RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U14

D4-F DU 14/02/2026
55379360 FONTENAY FLEURY FC 21 / HOUILLES A.C. 23
RAPPEL : Pris note du rapport de HOUILLES AC.
La Commission demande à FONTENAY un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D4-E DU 14/02/2026
55379295 CLAYES SS/BOIS U.S.M 21 / VERSAILLES 78 FC 26
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE A DU 19/01/2026
54940009 ACHERES F.C. 1 / CROISSY U.S. 1
RAPPEL : La Commission demande à ACHERES un rapport sur la non utilisation de la FMI.